



OPEN de la Ligue Grand Est Pupilles et Benjamins Combats CHAMPIONNAT de la Ligue Grand Est Combats Minimes

Samedi 2 mars 2019

Centre des Sports - Avenue Guynemer - 54700 Pont-à-Mousson

Horaires	
8h15 à 8h45	Meeting des coaches régionaux – accréditation pour la saison 18/19
8h45 à 9h00	Briefing des coaches régionaux
9h00 à 9h30	Contrôle et pesée Combat : Benjamins féminins et masculins
10h30 à 11h00	Contrôle et pesée Combat : Pupilles féminins et masculins
12h30 à 13h00	Contrôle et pesée Combat : Minimes masculins et Féminins

OPEN de la Ligue Régionale Grand Est Combat Pupilles et Benjamins :

Compétition ouverte à tous les compétiteurs des catégories Pupilles et Benjamins (masculins et féminines) licenciés dans la région Grand Est (Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine).

Les inscriptions par Internet s'effectuent par les clubs, en ligne uniquement : clôture le 21 février 2019 (Pas d'inscription sur place).

<http://sites.ffkarate.fr/grandest/calendrier/> (calendrier compétitions)



Droit d'inscription : 3€ par compétiteur. Faire parvenir votre règlement par chèque ou virement bancaire avant le 21-02-19 à la Ligue régionale Grand Est (IBAN : FR76 1470 7000 2831 9214 2578 629 CODE BIC : CCBPFRPPMTZ).

Qualifications :

Dans chaque catégorie de poids, les 2 finalistes BENJAMINS et les 2 finalistes PUPILLES sont qualifiés pour la Coupe de France.

Cas particulier : Dans le cas de figure où, l'un des 2 finalistes ou les 2 finalistes se sont déjà qualifiés pour la Coupe de France, lors des étapes qualificatives « Coupe de Zone Interdépartementale élite ou honneur » les deux médaillés de bronze, de la même catégorie d'âge et de poids, seront qualifiés pour la Coupe de France. Si le cas se produit avec le ou les 2 troisièmes, en plus du ou des 2 finalistes, la qualification sera déclinée pour les 2 cinquièmes » (Les zones interdépartementales devront envoyer les résultats des coupes Elite et Honneur à la Ligue régionale Grand Est).

CHAMPIONNAT de la Ligue Régionale Grand Est Combat Minimes :

Inscription et engagement : Compétition réservée aux compétiteurs qualifiés au championnat de la Zone Interdépartementale.

Les inscriptions s'effectuent par les zones interdépartementales, en ligne uniquement, auprès de la ligue régionale Grand Est **au plus tard le 21 février 2019.**

Les clubs doivent confirmer par mail la participation de leurs athlètes au plus tard le 21/02/2019 et s'acquitter du droit d'inscription de 3€ par compétiteur individuel.

Faire parvenir votre règlement par chèque ou virement bancaire avant le 21-02-19 à la Ligue Grand Est (IBAN : FR76 1470 7000 2831 9214 2578 629 CODE BIC : CCBPFRPPMTZ).

Règlements et déroulement : Se référer au livret de la FFkaraté « Règlement compétitions Karaté 2018-2019 ». Carte d'identité française. Les minimes, n'ayant pas la nationalité française devront présenter des justificatifs de naissance et de domiciliation en France.

Qualifications :

Les 6 premiers MINIMES de chaque catégorie de poids sont qualifiés pour le Championnat de France.

Seuls les compétiteurs et les officiels accrédités seront acceptés sur les aires de compétitions.

ENTREE : 5€ par personne
Sandwicherie et Buvette sur place

Ligue Régionale Grand Est de Karaté et disciplines associées

Centre des sports av. Guynemer
54700 Pont à Mousson

Email: grandestkarate@gmail.com



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



Ville de Pont-à-Mousson

